

L'Entre-gens



Numéro 40- mars 2012

Sommaire

- p.2 Le service porte-à-porte,
Précisions**
- p.3 Non-disponibilité du
transport local →
Conséquences graves**
- p. 4 -Guide d'accessibilité
Destination Liberté
-Le transport métropolitain
Bilan 2011
Semaine de la Déficience
Intellectuelle / Élections**
- p. 5 En vrac: Centre
multifonctionnel
Mesures fiscales /Accès à la
justice/ Sclérose et mobilité/
Assemblée annuelle du
transporteur**
- p. 6 Devenir membre du RUTAC**

Nous joindre : Casier postal 66001
Châteauguay, Québec
J6K 5B7
Téléphone : 450-201-1739
Messagerie : rutac@videotron.ca

Devenir une personne handicapée, ça peut arriver à tout le monde.

Il suffit d'un simple accident de voiture ou de travail, d'un problème de santé dû au vieillissement, d'une naissance difficile ou d'une surprise génétique pour que l'univers bascule. Plus nous faisons une place dans la société aux personnes qui ont un handicap physique ou intellectuel, plus nous rendons les emplois, les écoles et les lieux accessibles et moins ce sera catastrophique d'apprendre à vivre avec un handicap ou de donner naissance à un enfant handicapé, car cela ne sera plus synonyme d'exclusion.

Le transport adapté est essentiel à la vie des personnes qui vivent avec un handicap. Nous avons tous avantage à ce qu'il se développe. Au RUTAC, nous en faisons la promotion. Nous lire ne peut que vous rendre une personne mieux outillée pour accueillir l'autre dans sa différence et pour mieux vous adapter aux aléas de la vie.

Bienvenue au RUTAC

Non-disponibilité du transport → Conséquences graves

Les personnes handicapées qui doivent utiliser le transport adapté local nous confient qu'elles se retrouvent souvent entre l'arbre et l'écorce lorsqu'elles participent à des activités. D'un côté, le transporteur qui fait des routes pour ses usagers et ses chauffeurs, de l'autre les organismes et établissements qui ont des heures d'activité fixes et un personnel restreint pour s'occuper de la clientèle.

Les personnes handicapées finissent par voir leurs activités comme une source de stress, n'ont plus de plaisir à participer et abandonnent leurs activités.

Plus d'information p. 3



Assemblée générale annuelle du RUTAC

Mercredi 20 juin

Souper à 17h00 pour les membres

L'assemblée suit à 18h30

Salle FADOQ St-Joachim

Le fabuleux destin du service porte-à-porte : PRÉCISIONS

Depuis le 1er janvier 2012, Le transporteur local offre enfin le service porte-à-porte aux usagers du transport adapté de Châteauguay, Mercier, Léry et Beauharnois. De la poignée de porte à la poignée de porte.

Suite à vos commentaires et expériences, nous avons demandé à la Ville de Châteauguay, Autorité organisatrice de Transport adapté (AOT), de clarifier certaines pratiques.

Nous tenons à apporter quelques précisions concernant ce service suite à vos commentaires et à nos discussions avec la Ville de Châteauguay. Les décisions des responsables ont été communiquées au transporteur.

Précisions

1^o le chauffeur vient vous chercher à votre porte et vous laisse à la porte de destination, il s'assure que vous êtes entré. La répartition n'a pas à téléphoner chez vous pour vous dire de sortir.

2^o lorsque vous attendez votre transport dans un lieu public (Hôpital, commerce ou autre) , le chauffeur entre par la porte convenue et vous nomme, puis, vous accompagne jusqu'au véhicule.

3^o Le service porte-à-porte n'est pas un service à demande. Vous n'avez pas à spécifier que vous avez besoin de ce service à chaque réservation, il est inclus. Le chauffeur n'a pas à vous suggérer de vous débrouiller seul en vous demandant si vous allez être « correct » et vous laisser aller seul. Si vous ne voulez pas de son aide, faites-le lui savoir. La norme, c'est qu'il vous accompagne jusqu'à la porte et vient vous chercher à la porte.

4^o Les chauffeurs de Transports-Accès ainsi que les chauffeurs de voitures-taxi sont tenus à suivre une formation organisée par le Ministère des transports. C'est la Ville qui confie au transporteur le soin d'offrir un service de transport adapté et ce dernier confie une partie du travail à des détenteurs de permis de taxi pour compléter l'offre de service. Le service devrait donc être uniforme.

5^o Lorsque vous êtes dans un immeuble dont l'entrée principale vous est inaccessible, n'hésitez pas à désigner à quelle porte on doit venir vous chercher. Obliger la personne à se présenter à la porte principale inaccessible serait comme lui nier son droit au service porte-à-porte.

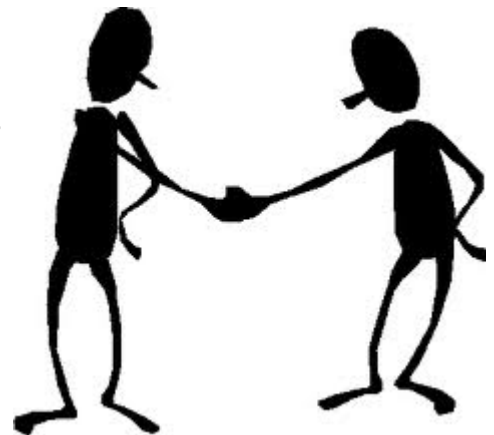
Merci aux chauffeurs et chauffeuses qui pratiquaient déjà le porte-à-porte de leur propre chef. Nous saluons votre bon jugement.

Félicitations aux autres pour l'ouverture manifestée dans le rétablissement de ce service essentiel aux usagers.

Merci aux usagers qui chaque semaine nous communiquent leurs besoins, leurs mésaventures, les lacunes et leur appréciation du service de transport adapté.

Merci à la Ville de Châteauguay qui prend au sérieux son rôle d'autorité responsable du transport adapté.

Ensemble, nous l'améliorons.



Non disponibilités du transport local →→ Conséquences graves

Un transport collectif

Nous savons tous que le service de transport adapté est un service de transport collectif. Nul n'est supposé imaginer qu'il ne subira pas d'attente ni n'est en droit d'espérer qu'il aura son transport quand il en a besoin, ni qu'il ne partagera la durée du déplacement avec d'autres usagers ainsi que la tournée de leurs destinations respectives. Chaque usager sait.

Zéro refus

Nous savons également que le transporteur pratique une politique « zéro refus »... Il est toujours offert à l'usager un transport à une heure différente de celle qu'il a demandée. Mais qu'arrive-t-il lorsque l'offre différente vous rend à votre rendez-vous une heure avant l'heure ou que l'offre de transport vous oblige à interrompre l'activité à laquelle vous êtes inscrite sous peine de devoir attendre une heure pour obtenir un autre transport ou d'avoir le plaisir de faire la « run de lait » ?

Des activités essentielles: bouger, se nourrir, se divertir, exercer sa citoyenneté

Les personnes handicapées s'inscrivent à des activités d'aqua-forme pour conserver une bonne mobilité, à la Rencontre Châteaugoïse pour arriver à étirer le budget bouffe et bien s'alimenter, elles participent aux Conseil d'administration d'organismes communautaires et culturels, à des rencontres d'associations pour le logement social, elles vont voir des films et veulent savoir comment ils finissent, etc. La loi a obligé chaque municipalité à offrir un service de transport adapté pour qu'elles puissent s'épanouir et sortir de leur isolement comme tout citoyen. C'est un service très apprécié et essentiel. Dans la vie d'une personne handicapée, chaque activité ou sortie comporte son lot d'obstacles.

Des obstacles

Les activités sont souvent élaborées en fonction des personnes qui n'ont pas de limitation, les lieux sont difficilement accessibles, le personnel, en nombre insuffisant et dépourvu de formation se trouve indisposé par la présence de personnes handicapées dans les groupes. Ils doivent déblayer la rampe d'accès en hiver et accompagner la personne handicapée quand le service porte-à-porte est en panne, tenter d'adapter leur activité. Les bénévoles qui aident la responsable sont dérangés par la personne handicapée interrompt son bénévolat parce qu'ils doivent accompagner une participante pour se rendre à la toilette au beau milieu des exercices en piscine.

Des obstacles qui deviennent des conflits

Quand en plus, la personne arrive en retard à son activité à cause de la non-disponibilité du transporteur, que l'intervenante doit interrompre l'activité, faire une place et aider le nouvel arrivant à s'installer, lui permettre de quitter l'activité avant la fin à cause de la non-disponibilité du transport et ainsi avoir quelques participants de moins pour clore l'activité et ramasser le matériel, cela crée des conflits. L'intervenante fait pression sur le participant pour qu'il règle son problème de transport. L'usager essaie, l'intervenant essaie. C'est l'impasse.

Des conséquences

Quand le plus gros obstacle et source de stress devient le transport, celui là même qui a été créé pour répondre aux besoins des usagers, il y a un problème.

Quand les personnes abandonnent leurs activités parce que leurs transports les mettent en conflit avec les intervenants qui supervisent les activités. Quand l'activité n'est plus source de plaisir mais de stress à cause de ces conflits.

Quand la personne est obligée de demander, négocier, se faire refuser, confirmer, puis se faire rechanger d'heure la veille.

Quand à chaque déplacement, il faut se battre et /ou se résigner, il faut être fait fort pour continuer. Il y a de quoi rêver, come Steve Faulkner, d'avoir un char et de pouvoir se conduire soi-même où on veut. Plus besoin de quémander, de justifier, plus personne qui se mêle de ta vie, plus peur de dénoncer l'abus de pouvoir par crainte de représailles. Plus peur de porter plainte.

Un transport « adapté »

Ce transport là a été créé pour les personnes handicapées, il vit grâce à vous et tout le personnel qui y travaille gagne sa vie grâce à ce service qui vous est destiné. Le transport adapté est un service pour répondre à vos besoins en déplacement.

Il ne faut pas que gérer le service, il faut l'offrir.

GUIDE D'ACCESSIBILITÉ

Durant la prochaine année, au RUTAC, nous travaillerons à répertorier le degré d'accessibilité de tous les lieux ouverts au public du territoire (Châteauguay, Mercier, Léry, Beauharnois). Nous visiterons chaque établissement pour savoir si les personnes handicapées y sont bienvenues et le cas échéant, faire des suggestions pour améliorer la situation. L'Office des personnes handicapées a approuvé le projet que nous lui avons déposé et nous a accordé le financement pour réaliser le site web du RUTAC avec la version web du Guide d'accessibilité. Nous comptons bien pouvoir l'imprimer également.

Faites-nous connaître vos lieux accessibles préférés. Portez à notre attention les endroits qui vous sont difficiles d'accès.



Demain matin, Montréal m'attend !

Bilan 2011 pour le transport métropolitain

Selon les données du transporteur, il s'est effectué 430 voyages métropolitain en 2011. La totalité des déplacements sont effectués par taxi réguliers ou adaptés et le coût en a été de 18 304,10\$. Le trajet vers l'école Contact a, à lui seul coûté 16 987,30\$. Les passagers à la demande vers Montréal, 1 021,00\$ et les quatre mois de service vers St-Constant, 295,80\$.

Le service est rentré dans ses frais en 2010 et la presque totalité du coût du service fera l'objet de remises par le Ministère des Transports, l'Agence Métropolitaine de Transport et les droits de passages payés par les usagers en 2011.

Par prudence le service avait débuté avec des heures restreintes. L'ouverture des heures du service sera donc révisée. Des demandes ont été faites par le RUTAC à la ville de Châteauguay pour que les heures d'ouverture du service soient révisées pour que la clientèle à la demande soit mieux desservie.

11-17 MARS - SEMAINE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Environ 3% de la population présente une déficience intellectuelle. À Montréal, c'est un peu plus de 50 000 personnes. Dans 88% des cas, la déficience est légère et la vie, normale. Ou presque. Ils vivent avec leur famille, en appartement autonome ou supervisé ou en famille ou foyer d'accueil. Selon leur capacité, vous les rencontrez dans plusieurs commerces qui les emploient, certains participent à des plateaux de travail, ils ont des activités, vont à l'école et ils sont d'importants utilisateurs de transport adapté local et métropolitain. Ils sont merveilleusement différents.

IL Y A DES ÉLECTIONS DANS L'AIR !

Une représentante du RUTAC s'est jointe à d'autres représentants d'usagers en transport adapté pour entretenir les députés péquistes de la Montérégie de notre sujet favori: le transport adapté. Ne voyez rien de partisan dans ce geste, le but est de faire connaître nos besoins à des personnes qui pourraient se retrouver au pouvoir dans les prochaines années. L'interrégionalité et le financement étaient à l'ordre du jour.

EN VRAC

UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL À CHÂTEAUGUAY

Le Groupe d'Actions pour les Enfants Différents de la Région de Châteauguay élabore avec la Table de concertation déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement du CSSS Jardins-Roussillon un projet de centre multifonctionnel (maison de répit, centre de jour pour les 21 ans et plus et autres) et ce, ici même à Châteauguay. Ils veulent connaître vos besoins. Le CSSS a déjà fait parvenir un sondage aux familles de leur territoire vivant avec un enfant ou un proche ayant des besoins particuliers. Si vous n'avez pas répondu au sondage, vous pouvez y répondre en ligne :

SONDAGE RÉPIT-GARDIENNAGE-DÉPANNAGE

<https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?formkey=dFJ5VjYyN3dSRWtaQjyyOHBjS3RSUHc6MQ>

ou

les contacter par internet au gaedrc@hotmail.com , par télécopieur au 450-691-5553 ou laisser un message au 450-691-6666 poste 2223 (Tél de l'organisateur communautaire du CSSS qui accompagne le groupe).

MESURES FISCALES, PASSEZ LE MOT

Il existe une trentaine de mesures fiscales destinées à alléger le fardeau fiscal des personnes handicapées. Tant au fédéral qu'au provincial, elles contribuent à compenser les dépenses supplémentaires que la personne doit faire en raison de ses incapacités. Consultez le : *Guide des mesures fiscales Provinciales et Fédérales à l'intention des personnes handicapées , de leur famille et de leurs proches*, disponible sur le site de l'Office des personnes handicapées du Québec

ACCÈS À LA JUSTICE = INTERRÉGIONALITÉ

Une personne handicapée de notre territoire, comme tout citoyen, a parfois besoin d'exercer des recours en justice. Que ce soit pour un recours à la Régie du logement ou à la Cour supérieure pour un recours familial ou civil, elles auront à se débrouiller pour se rendre à Valleyfield, puisque c'est là que loge la Cour de justice du territoire. Le transport interrégional, c'est à ça que ça sert et ça reste à développer pour que les personnes qui ont des limitations ne soient pas discriminées en raison de leur handicap.

Pour le moment, le transport vers Valleyfield est « permis » par le transporteur uniquement pour une consultation ou traitement au Centre hospitalier.

LA SCÉROSE EN PLAQUES ET LA MOBILITÉ

Le site web : lamobiliteensepcacompte.ca offre aux personnes des renseignements concernant les problèmes de mobilité associés à la sclérose en plaques. Le site contient des conseils pratiques, des sondages, un calendrier d'activités, des témoignages et divers outils, notamment des vidéos d'exercices. À consulter.

TRANSPORTS-ACCÈS, assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de Transports-Accès se tiendra le 25 avril au 311 McCleod. C'est le bon endroit pour adresser vos remarques et questions au transporteur.



Devenez membre du RUTAC !

Notre mission: Défendre les droits des usagers du transport adapté, veiller au développement et à la promotion du transport adapté et de l'accessibilité universelle.

Devenir membre du RUTAC, cela implique pour vous:

- Vous serez informé des revendications et des avancements en transport adapté et en accessibilité
- Vous serez invité aux assemblées générales, aux activités et conférences
- Vous aurez un endroit où parler librement sans jugement et sans crainte de représaille des problèmes que vous rencontrez
- Vous soutiendrez une cause essentielle pour toutes les personnes handicapées. Sans transport, il n'y a ni travail, ni éducation, ni loisirs, ni implication citoyenne

Votre adhésion représente pour nous:

- La possibilité de mieux connaître les besoins des usagers en transport adapté et en accessibilité
- De pouvoir régler collectivement des problèmes que vivent plusieurs usagers mais que l'on perçoit comme personnel quand ils ne sont pas partagés.
- Un support essentiel, vous êtes notre raison d'être.

Composez le 450-201-1739 pour plus d'information ou retournez-nous ce coupon réponse complété

Nom et prénom: _____

📧 Adresse: _____

📞 Téléphone: _____

✉ Courriel: _____

Je suis un usager du transport adapté ✓

Je suis un aidant naturel et je soutiens la promotion du transport adapté ✓

Je soutiens la cause ✓

La cotisation est de 0 \$ cette année pour permettre aux personnes les plus démunies de participer. Mais les dons sont bienvenus.

Remplissez le coupon et retournez le à l'adresse suivante:

**RUTAC
C.P. 66001, Châteauguay (Québec)
J6K 5B7**